

**Val-d'Or**

Plan d'action de la  
Ville de Val-d'Or  
à l'égard des  
personnes handicapées

2016 – 2018



## Table des matières

Introduction	4
Portrait de l'organisation et de ses secteurs d'activité .....	5
Engagement de l'organisation à réduire les obstacles .....	6
Personne ou groupe de travail responsable du plan d'action.....	6
Bilan des mesures antérieures (2016 et 2017).....	7
Identification des obstacles priorités et des mesures retenues pour l'année 2018 .....	14
Adoption et diffusion du plan d'action.....	17
Mise en œuvre du plan d'action.....	17
Coordonnées pour joindre un représentant de l'organisation .....	18
 <i>Annexe I : Résolutions – Adoption du bilan 2016-2017 et du plan d'action 2018</i>	 20

## Introduction

Le plan d'action de la Ville de Val-d'Or à l'égard des personnes handicapées répond à une exigence du gouvernement du Québec formulée dans la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (aussi appelée Loi56). Il répond également au souci de la municipalité de veiller à la qualité de vie de ses citoyens et de favoriser leur participation pleine et entière à la société, comme en fait foi l'adoption, en 2012, d'une nouvelle mouture de la politique familiale, et de celle, en avril 2015, d'une politique de développement social.

C'est en 2006 que Val-d'Or a formé son Comité consultatif sur l'accessibilité universelle (CoCAU), qui a élaboré un premier plan d'action pour cette même année. De nouveaux plans d'action ont suivi en 2007, 2008, 2009 et 2011, pour un total d'une centaine d'engagements pris par la Ville. (Note : certains couvrent plus d'une année; le nombre total réel d'actions posées s'élève plutôt à environ 75).

Décision fut prise en 2016 d'élaborer un plan triennal plutôt qu'un plan annuel, notamment afin de maximiser le temps passer à planifier et évaluer les actions, mais aussi afin de pouvoir mieux arrimer les actions et poser un regard évolutif sur l'action de la Ville en mettant en place des séquences d'actions. Cette façon de faire s'est avérée efficace pour la Ville et son CoCAU. En effet, le temps passé en rencontre a pu être maximisé afin de mettre en commun les préoccupations et nourrir les actions et chantiers prévus au plan d'action, et le coordonnateur – dont l'engagement au sein du comité représente environ 15% de sa tâche globale – a pu axer son intervention sur la réalisation des mesures du plan plutôt qu'à une planification annuelle ou à de la production de bilan.

## **Portrait de l'organisation et de ses secteurs d'activité**

Fondée en 1935, la municipalité de Val-d'Or s'est développée en simultané avec sa voisine, Bourlamaque, grâce à l'exploitation des mines d'or Sigma et Lamaque. En janvier 2002, à la suite d'un décret du gouvernement du Québec, les municipalités de Dubuisson, Vassan, Val-Senneville et Sullivan s'ajoutent aux municipalités de Lac Lemoine et Bourlamaque (annexées en 1968) et au territoire non-organisé de Louvicourt (annexé en 1997) pour ainsi former la nouvelle ville de Val-d'Or. Val-d'Or compte maintenant 32 125 habitants (33<sup>e</sup> municipalité la plus peuplée) réparties sur un territoire qui s'étend sur une superficie de 3958 km<sup>2</sup> (6<sup>e</sup> plus vaste au Québec).

La Ville de Val-d'Or compte autour de 300 employés, et administre un budget d'environ 52 M\$. En plus des domaines qu'on retrouve généralement dans les municipalités de sa taille (direction générale, trésorerie, greffe, ressources humaines, urbanisme, infrastructures urbaines, travaux publics, sécurité incendies), Val-d'Or a mis sur pied, afin de répondre aux besoins des citoyens, un service Sports et plein air, un service culturel, des conseils de quartier, différentes politiques, une division de l'environnement et des parcs, un service des communications, etc. Elle gère en outre plusieurs infrastructures sportives (aréna, piscines, patinoires, etc.), culturelles (bibliothèques, salles de spectacles, etc.) et communautaires (centres communautaires en milieu rural).

## **Engagement de l'organisation à réduire les obstacles**

La Ville de Val-d'Or a fait de l'accessibilité, l'un des trois principes directeurs de sa politique familiale, qui énonce l'intention de la Ville déployer d'importants efforts pour veiller à assurer des conditions de vie optimales à ses citoyens, peu importe leur sexe, leur âge, leur statut social ou leur situation économique.

La Ville de Val-d'Or prône des valeurs de respect, d'appartenance, d'entraide et de dynamisme (valeurs énumérées dans la politique familiale), mais aussi de créativité, d'engagement, de responsabilité, de solidarité et d'efficience.

## **Personne ou groupe de travail responsable du plan d'action**

Le conseil de ville de Val-d'Or a résolu, en 2006, que le poste de Coordonnateur de services aux personnes handicapées serait attribué au titulaire du poste d'Animateur à la vie rurale et communautaire avec assignation aux conseils de quartier. C'est donc M. Paul-Antoine Martel, devenu en 2016 agent de liaison et relations avec les milieux, qui occupe cette fonction. De plus, le maire de Val-d'Or a désigné, à la suite de l'élection de novembre 2017, une conseillère municipale, Mme Èveline Laverdière, à titre de membre du Comité consultatif sur l'accessibilité universelle de la Ville de Val-d'Or.

Mme Laverdière et M. Martel sont épaulés dans leurs démarches par les personnes suivantes :

- Mme Nancy Blais, directrice de la Société de la sclérose en plaques de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Mme Lise Sauvageau, directrice du service de transport adapté La Promenade et du service de transport en commun Taxibus Val-d'Or;
- Mme Sylviane Mailhot, agente de communication à la Ville de Val-d'Or;
- M. Réjean Laliberté, inspecteur municipal et technicien en bâtiments pour la Ville de Val-d'Or.

Le comité s'est rencontré plus d'une demi-douzaine de fois en 2016 et 2017 pour évaluer les actions entreprises et planifier celles à venir.

## Bilan des mesures antérieures (2016 et 2017)

Représentation et concertation					
Obstacles	Mesures	Responsables	Indicateur	Échéances	État d'avancement
Les cadres et employés connaissent mal les réalités des personnes handicapées et les mesures potentielles pouvant favoriser leur intégration et leur participation active à la société	Offrir des formations aux cadres et employés municipaux afin qu'ils intègrent la préoccupation pour l'accessibilité et qu'ils offrent un meilleur service aux personnes handicapées	Ressources humaines	Tenue de deux formations (une pour les cadres, une pour les employés chargés de l'accueil des citoyens)	31 décembre 2017	Formations aux cadres et employés à l'accueil : reportées en 2018 Formations suivies par le Coordonnateur (webinaire UMQ; loisir pour personnes handicapées, AlterGo)
	Recevoir un chef de service à chaque rencontre du CoCAU, afin de recueillir de l'information et de transmettre des préoccupations	Coordonnateur	3 chefs de service accueillis par année	Annuellement	Nous avons reçu la directrice générale, le directeur du service Sports et plein air et la directrice du service culturel – tournée de la plupart des chefs de service pour leur présenter les mesures du plan touchant leur service.
La Ville connaît mal le réseau d'organismes actifs auprès des personnes handicapées	Accueillir un représentant d'organisme différent à chaque rencontre du comité	Coordonnateur	3 représentants d'organismes accueillis par année	Annuellement	Nous avons reçu des représentants du CISSS-AT (Centre de réadaptation en déficience physique – ergo + déf. auditive)
Les organismes connaissent peu ou mal le travail et les responsabilités du comité	Présenter, aux deux ans, le plan d'action à l'occasion d'une rencontre avec les organismes organisée à cette fin	Coordonnateur	Tenue d'une présentation du plan d'action	31 janvier 2017	Reporté en 2018
	Accueillir un représentant d'organisme différent à chaque rencontre du CoCau	Coordonnateur	4 représentants d'organismes accueillis	31 décembre 2017	2 représentants reçus au 31 décembre 2017

Légende

 Réalisé

 Partiellement réalisé

 Reporté

 Prévu en 2018

## Bâtiments et équipements

Obstacles	Mesures	Responsables	Indicateur	Échéances	
Certains immeubles ou infrastructures de la Ville présentent des obstacles – temporaires ou permanents – à l’accessibilité	Étudier la faisabilité de la mise en place d’une procédure d’évaluation des projets municipaux tenant compte de l’accessibilité universelle	Direction générale	Dépôt d’un rapport au conseil municipal	Juin 2017	Reporté en 2018
					Rencontre avec l’équipe chargée de la conception du complexe sportif afin de les sensibiliser à l’accessibilité universelle
					Mise en place d’un service de prêt de systèmes MF pour citoyens et touristes
Le déneigement, l’entretien et signalisation déficients restreignent l’accès à certains édifices	Sensibiliser les responsables d’immeubles, responsables du déneigement et de l’entretien	Chefs de service / Directeur des achats et des équipements	Courriel aux responsables d’immeubles; inclusion dans les appels d’offres pour le déneigement	15 octobre 2016	Approche auprès de responsables d’immeubles – procédure formelle à implanter en 2018 (courriel, appels d’offre)
	Vérifier si les accès et ressources pour personnes handicapées sont bien indiqués	Technicien en bâtiments	Ajout de la catégorie « affichage » à la liste de vérification de l’accessibilité des immeubles municipaux	30 juin 2017	Reporté à 2018
Il n’existe pas de planification quant à l’approvisionnement en biens et services accessibles	Formation sur l’article 61.3 de la loi	Ressources humaines / Service des achats	Tenue d’une formation	30 juin 2017	Reporté en 2018 – Informations reçues lors du webinaire de l’UMQ
Il est difficile de trouver des logements adaptés pour les personnes handicapées	Documenter la situation; trouver des solutions, des moyens, des pratiques inspirantes	CoCAU	Production d’un rapport faisant état de la situation	30 juin 2017	Inclusion dans le chantier sur le logement de la Commission municipale famille
Certains édifices commerciaux et résidentiels comportent plusieurs obstacles à l’accessibilité aux personnes handicapées	Consulter les principaux intéressés (personnes handicapées) quant à leurs besoins et perceptions	Coordonnateur	Sujet inclus dans une consultation publique	31 décembre 2018	À réaliser en 2018
	Distribution d’un dépliant sensibilisant les propriétaires d’immeubles et entrepreneurs en construction	Service des communications/ Service permis et inspections	Nombre de dépliants distribués	1 <sup>er</sup> avril 2017	Dépliant retravaillé; distribution prévue en 2018

Légende

 Réalisé

 Partiellement réalisé

 Reporté

 Prévu en 2018



## Aménagement urbain

Obstacles	Mesures	Responsables	Indicateur	Échéances	
L'exclusivité des stationnements pour personnes handicapées n'est pas toujours respectée	Monitorer l'impact de la hausse de l'amende	Coordonnateur	Analyse comparée de la situation avant et après la hausse	1 <sup>er</sup> décembre 2016	Le nombre de constats émis en vertu du règlement municipal a augmenté (de 85 en 2015 à 239 en 2017); le nombre de constats émis en vertu du code de la sécurité routière a diminué (de 39 à 5); cette hausse peut être due au fait que les « immobilisations » dans un espace réservé sont désormais punissables.
	Procéder à un rappel de la hausse un an après son annonce officielle	Agente de communication	Publication d'un communiqué de presse et d'un article dans le bulletin <i>Contact</i>	1 <sup>er</sup> décembre 2016	Publication dans le bulletin <i>Contact</i> de mai 2017
Certains stationnements de juridiction municipale réservés aux personnes handicapées ne sont pas conformes aux normes	Établir et réaliser un programme de conformation	Service des infrastructures urbaines	Élaboration et réalisation du programme	20 juin 2018	À venir
Les infrastructures extérieures (parcs, terrains sportifs, places publiques, amphithéâtres, lieux touristiques) ne sont parfois pas accessibles	Ajouter à la liste de contrôle de l'accessibilité des infrastructures de la Ville les terrains sportifs, parcs et espaces récréatifs	Technicien en bâtiments	Liste augmentée de ces nouvelles données	1 <sup>er</sup> octobre 2017	Reporté en 2018
	Offrir une formation sur ce qui est une infrastructure accessible aux différents services concernés (urbanisme, permis et inspection, Sports et plein air, culturel...)	Ressources humaines / Coordonnateur	Tenue d'une formation	1 <sup>er</sup> juin 2017	Reporté en 2018

Légende



Réalisé



Partiellement réalisé



Reporté



Prévu en 2018

## Transport

Obstacles	Mesures	Responsables	Indicateur	Échéances	
Certaines personnes qui utilisent une aide technique liée à la mobilité ne sont pas admissibles au Transport adapté, mais ne peuvent bénéficier des services de Taxibus en raison de certaines contraintes du service	Mettre en place le projet-pilote de Taxibus quant à l'ouverture du coffre arrière des voitures hors des heures de pointe	Coordonnateur / Corporation Taxibus	Compilation des résultats du projet-pilote	Juin 2018	À venir en 2018
Les besoins des personnes handicapées en transport – autre que le transport adapté – sont méconnus	Consulter les personnes handicapées et les organismes quant aux besoins en matière de transport (actif, collectif, assisté, etc.)	Coordonnateur	Sujet inclus dans une consultation publique	31 décembre 2018	Reporté en 2018
La Ville de Val-d'Or n'a pas de règlement relatif aux triporteurs et aux quadriporteurs	Étude de ce qui se fait ailleurs; évaluation de la situation à Val-d'Or (nombre d'usagers, nombre de véhicules, etc.)	Coordonnateur / CoCAU	Production d'un rapport faisant état de la situation et des actions potentielles	31 décembre 2017	Reporté en 2018
Le transport en commun n'est pas universellement accessible	Veiller à l'application du <i>Plan de développement visant l'accessibilité des services de transport collectif aux personnes handicapées de Val-d'Or</i>	Corporation Taxibus	Bilan des actions planifiées	2020	En cours

Légende



Réalisé



Partiellement réalisé



Reporté



Prévu en 2018

## Loisir

Obstacles	Mesures	Responsables	Indicateur	Échéances	
On connaît mal les besoins, intérêts et attentes des personnes handicapées en matière de loisirs	Évaluer les attentes des personnes concernées	Coordonnateur	Sujet inclus dans une consultation publique	31 décembre 2018	Reporté à 2018
On ne sait pas si l'offre de services en loisirs adaptés est adéquate	Inviter le coordonnateur de l'ARLPHAT à l'une des rencontres du CoCAU	Coordonnateur / CoCAU	Accueil du coordonnateur de l'ARLPHAT à une rencontre	31 décembre 2017	Reporté à 2018 / Formation suivie par le coordonnateur « L'inclusion en activité physique et en loisirs », offerte par AlterGo

## Sécurité publique


Obstacles	Mesures	Responsables	Indicateur	Échéances	
On connaît mal les risques encourus par les personnes handicapées	Évaluer les menaces à la sécurité des personnes handicapées, incluant sur le réseau routier; consulter des personnes handicapées et organismes à ce sujet	Coordonnateur / CoCAU	Sujet inclus dans une consultation publique	31 décembre 2018	Prévu en 2018
Le registre des personnes vulnérable du Service de sécurité incendie est encore méconnu	Promouvoir le service auprès des personnes intéressées et des organismes	Service des communications / Service de sécurité incendie	Moyens de promotion mis en œuvre (publicités, activités, relations avec les médias, etc.)	15 octobre 2017	Dernière promotion remonte à 2015

Légende

 Réalisé

 Partiellement réalisé

 Reporté

 Prévu en 2018

## Communications

Obstacles	Mesures	Responsables	Indicateur	Échéances	
Nos outils de communication sont parfois difficilement accessibles aux personnes handicapées	S'assurer que le nouveau site web est accessible	Agente de communication	Établissement d'une liste de critères d'accessibilité; respect de ces critères	15 septembre 2016 (liste); 1 <sup>er</sup> mai 2017 (site accessible)	Le site utilise les plus récentes technologies le rendant compatible avec les logiciels de lecture
L'information sur les services accessibles aux personnes handicapées n'est pas colligée en une seule source d'information	Prévoir une section du site Internet présentant les ressources disponibles	Agente de communication	Mise en ligne d'une page regroupant les ressources	1 <sup>er</sup> juin 2018	Prévu en 2018
L'information diffusée par des tierces parties sur les endroits accessibles ou non est parfois erronée ou n'est pas mise à jour	Vérifier, aux deux ans, l'information diffusée sur les endroits accessibles à Val-d'Or sur certains sites Internet (Kéroul, terrainsdejeux.com, etc.)	Service des communications	Vérification bisannuelle effectuée	Été 2017	Reporté en 2018

Légende



Réalisé



Partiellement réalisé



Reporté



Prévu en 2018

## Sensibilisation

Obstacles	Mesures	Responsables	Indicateur	Échéances	
Les réalités vécues par les personnes handicapées sont mal connues de la population, ce qui nuit à leur qualité de vie et leurs droits	Tenir une activité de sensibilisation d'envergure chaque année dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées	Coordonnateur / CoCAU	Tenue d'une activité médiatique pendant la SQPH	7 juin de chaque année	Production et diffusion d'une émission sur l'accessibilité universelle et le Comité consultatif de la Ville sur les ondes de TVC9
Les services de la Ville et ses initiatives en faveur de l'accessibilité sont peu publicisées auprès des personnes handicapées	Publiciser les initiatives de la Ville en faveur de l'accessibilité auprès de ses partenaires et des organismes de soutien aux personnes handicapées	Coordonnateur	Envoi d'un bilan annuel aux organismes et institutions; publication d'un communiqué de presse	7 juin de chaque année	À amorcer en 2018

## Ressources humaines

Obstacles	Mesures	Responsables	Indicateur	Échéances	
Les employés municipaux sont peu ou pas formés pour servir adéquatement la clientèle des personnes handicapées	Offrir une formation pour l'accueil des personnes handicapées	Ressources humaines	Tenue d'une formation	1 <sup>er</sup> juin 2017	Reporté en 2018
Les personnes handicapées sont sous-représentées au sein du personnel de la Ville de Val-d'Or	Évaluer la possibilité de participer au programme MFTA (Milieux de formation et de travail adaptés)	Ressources humaines	Décision communiquée au CISSS AT	31 décembre 2018	Prévu en 2018

Légende



Réalisé



Partiellement réalisé



Reporté



Prévu en 2018

## Identification des obstacles priorités et des mesures retenues pour l'année 2018

<b>Représentation et concertation</b>				
<b>Obstacles</b>	<b>Mesures</b>	<b>Responsables</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Échéances</b>
Les cadres et employés connaissent mal les réalités des personnes handicapées et les mesures potentielles pouvant favoriser leur intégration et leur participation active à la société	<b>Offrir des formations</b> aux cadres et employés municipaux afin qu'ils intègrent la préoccupation pour l'accessibilité et qu'ils offrent un meilleur service aux personnes handicapées	Ressources humaines	Tenue de deux formations (une pour les cadres, une pour les employés chargés de l'accueil des citoyens)	31 décembre 2018
	<b>Recevoir un chef de service</b> à chaque rencontre du CoCAU, afin de recueillir de l'information et de transmettre des préoccupations	Coordonnateur	3 chefs de service accueillis par année	Annuellement
La Ville connaît mal le réseau d'organismes actifs auprès des personnes handicapées	<b>Accueillir un représentant d'organisme</b> différent à chaque rencontre du comité	Coordonnateur	3 représentants d'organismes accueillis par année	Annuellement
Les organismes connaissent peu ou mal le travail et les responsabilités du comité	<b>Présenter</b> , aux deux ans, le <b>plan d'action</b> à l'occasion d'une rencontre avec les organismes	Coordonnateur	Tenue d'une présentation du plan d'action	30 avril 2018
	<b>Accueillir un représentant</b> d'organisme différent à chaque rencontre du CoCau	Coordonnateur	4 représentants d'organismes accueillis	31 décembre 2018
<b>Bâtiments et équipements</b>				
<b>Obstacles</b>	<b>Mesures</b>	<b>Responsables</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Échéances</b>
Certains immeubles ou infrastructures de la Ville présentent des obstacles – temporaires ou permanents – à l'accessibilité	<b>Étudier la faisabilité</b> de la mise en place d'une procédure d'évaluation des projets municipaux tenant compte de l'accessibilité universelle	Direction générale	Rapport au conseil municipal	31 décembre 2018
Le déneigement, l'entretien et la signalisation déficients restreignent l'accès à certains édifices	<b>Sensibiliser</b> les responsables d'immeubles, responsables du déneigement et de l'entretien	Chefs de service / Directeur achats et équipements	Courriel aux responsables d'immeubles; inclusion dans les appels d'offres	15 octobre 2018
Il est difficile de trouver des logements adaptés pour les personnes handicapées	<b>Documenter</b> la situation; trouver des solutions, des moyens, des pratiques inspirantes	Commission municipale famille	Production du rapport du chantier logement de la Commission municipale famille	31 décembre 2018
Certains édifices commerciaux et résidentiels comportent plusieurs obstacles à l'accessibilité aux personnes handicapées	<b>Consulter</b> les principaux intéressés (personnes handicapées) quant à leurs besoins et perceptions	Coordonnateur	Sujet inclus dans une consultation publique	31 décembre 2018
	<b>Distribuer un dépliant</b> sensibilisant les propriétaires d'immeubles et entrepreneurs en construction	Communications/ Permis et inspections	Nombre de dépliants distribués	31 décembre 2018

<b>Aménagement urbain</b>				
<b>Obstacles</b>	<b>Mesures</b>	<b>Responsables</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Échéances</b>
Certains stationnements de juridiction municipale réservés aux personnes handicapées ne sont pas conformes aux normes	<b>Établir et réaliser</b> un programme de conformation	Service des infrastructures urbaines	Élaboration et réalisation du programme	20 juin 2018
Les infrastructures extérieures (parcs, terrains sportifs, places publiques, amphithéâtres, lieux touristiques) ne sont parfois pas accessibles	<b>Ajouter à la liste</b> de contrôle de l'accessibilité des infrastructures de la Ville les terrains sportifs, parcs et espaces récréatifs	Technicien en bâtiments	Liste augmentée de ces nouvelles données	1 <sup>er</sup> octobre 2018
	<b>Offrir une formation</b> sur ce qui est une infrastructure accessible aux différents services concernés (urbanisme, permis et inspection, Sports et plein air, culturel...)	Ressources humaines / Coordonnateur	Tenue d'une formation	1 <sup>er</sup> juin 2018
<b>Transport</b>				
<b>Obstacles</b>	<b>Mesures</b>	<b>Responsables</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Échéances</b>
Certaines personnes qui utilisent une aide technique liée à la mobilité ne sont pas admissibles au Transport adapté, mais ne peuvent bénéficier des services de Taxibus en raison de certaines contraintes du service	<b>Mettre en place le projet-pilote</b> de Taxibus quant à l'ouverture du coffre arrière des voitures hors des heures de pointe	Coordonnateur / Corporation Taxibus	Compilation des résultats du projet-pilote	Juin 2018
Les besoins des personnes handicapées en transport – autre que le transport adapté – sont méconnus	<b>Consulter</b> les personnes handicapées et les organismes quant aux besoins en matière de transport (actif, collectif, assisté, etc.)	Coordonnateur	Sujet inclus dans une consultation publique	31 décembre 2018
La Ville de Val-d'Or n'a pas de règlement relatif aux triporteurs et aux quadriporteurs	<b>Étudier</b> ce qui se fait ailleurs; évaluer de la situation à Val-d'Or (nombre d'utilisateurs, nombre de véhicules, etc.)	Coordonnateur / Comm. famille	Production d'un rapport faisant état de la situation et des actions potentielles	31 décembre 2018
Le transport en commun n'est pas universellement accessible	<b>Veiller à l'application</b> du <i>Plan de développement visant l'accessibilité des services de transport collectif aux personnes handicapées de Val-d'Or</i>	Corporation Taxibus	Bilan des actions planifiées	2020
<b>Loisir</b>				
<b>Obstacles</b>	<b>Mesures</b>	<b>Responsables</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Échéances</b>
On connaît mal les besoins, intérêts et attentes des personnes handicapées en matière de loisirs	<b>Évaluer</b> les attentes des personnes concernées	Coordonnateur	Sujet inclus dans une consultation publique	31 décembre 2018

<b>Sécurité publique</b>				
<b>Obstacles</b>	<b>Mesures</b>	<b>Responsables</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Échéances</b>
On connaît mal les risques encourus par les personnes handicapées	<b>Évaluer</b> les menaces à la sécurité des personnes handicapées, incluant sur le réseau routier; consulter des personnes handicapées et organismes à ce sujet	Coordonnateur / CoCAU	Sujet inclus dans une consultation publique	31 décembre 2018
<b>Communications</b>				
<b>Obstacles</b>	<b>Mesures</b>	<b>Responsables</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Échéances</b>
L'information sur les services accessibles aux personnes handicapées n'est pas colligée en une seule source d'information	<b>Bonifier la section du site Internet</b> présentant les ressources disponibles	Agente de communication	Mise à jour de la page regroupant les ressources	1 <sup>er</sup> juin 2018
L'information diffusée par des tierces parties sur les endroits accessibles ou non est parfois erronée ou n'est pas mise à jour	<b>Vérifier</b> , aux deux ans, <b>l'information diffusée</b> sur les endroits accessibles à Val-d'Or sur certains sites Internet (Kéroul, terrainsdejeux.com, etc.)	Service des communications	Vérification bisannuelle effectuée	Été 2018
<b>Sensibilisation</b>				
<b>Obstacles</b>	<b>Mesures</b>	<b>Responsables</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Échéances</b>
Les réalités vécues par les personnes handicapées sont mal connues de la population, ce qui nuit à leur qualité de vie et leurs droits	<b>Tenir une activité de sensibilisation</b> d'envergure chaque année dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées	Coordonnateur / CoCAU	Tenue d'une activité médiatique pendant la SQPH	7 juin de chaque année
Les services de la Ville et ses initiatives en faveur de l'accessibilité sont peu publicisées auprès des personnes handicapées	<b>Publiciser</b> les initiatives de la Ville en faveur de l'accessibilité auprès de ses partenaires et des organismes de soutien aux personnes handicapées	Coordonnateur	Envoi d'un bilan annuel aux organismes et institutions; publication d'un communiqué de presse	7 juin de chaque année
<b>Ressources humaines</b>				
<b>Obstacles</b>	<b>Mesures</b>	<b>Responsables</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Échéances</b>
Les employés municipaux sont peu ou pas formés pour servir adéquatement la clientèle des personnes handicapées	<b>Offrir une formation</b> sur l'accueil des personnes handicapées	Ressources humaines	Tenue d'une formation	1 <sup>er</sup> juin 2017
Les personnes handicapées sont sous-représentées au sein du personnel de la Ville	<b>Évaluer la possibilité de participer au programme MFTA</b> (Milieux de formation et de travail adaptés)	Ressources humaines	Décision communiquée au CISSS AT	31 décembre 2018



## **Adoption et diffusion du plan d'action**

Le Bilan des réalisations 2016-2017 et le plan d'action 2018 à l'égard des personnes handicapées de la Ville de Val-d'Or ont été adoptés par voie de résolution par le conseil municipal le 4 juin 2018 (résolution 2018-240). Cette résolution est jointe en annexe.

Le plan d'action et le bilan seront rendus publics par les moyens suivants :

- Publication sur le site Internet de la Ville de Val-d'Or;
- Présentation aux organismes communautaires et institutions (Centre de santé et de services sociaux, Centre de réadaptation, Ressource en santé mentale, etc.)
- Publicité dans le bulletin municipal Le Contact.

Ils sont disponibles en format PDF sur le site Internet de la Ville de Val-d'Or, dans la section « Accessibilité »

Ils sont disponibles en médias adaptés sur demande auprès de Paul-Antoine Martel, animateur à la vie rurale et communautaire et coordonnateur à l'accessibilité. Celui-ci peut être joint à l'hôtel de ville de Val-d'Or (855, 2<sup>e</sup> Avenue), par téléphone au 819 824-9613, poste 2247, ou par courriel au paul-antoine.martel@ville.valdor.qc.ca.

## **Mise en œuvre du plan d'action**

Le comité consultatif sur l'accessibilité universelle de la Ville de Val-d'Or compte se servir de la légitimité suscitée par l'adoption du plan d'action par le conseil municipal comme levier pour mobiliser l'administration autour de l'atteinte des objectifs qui y sont inscrits.

La plupart des interventions relèvent du coordonnateur de services aux personnes handicapées; il rendra compte de l'avancement des chantiers au CoCAU, sur lequel siège une conseillère municipale, à l'occasion de rencontres trimestrielles.

Le Plan d'action prévoit diverses mesures pour informer les cadres de la Ville des différents items touchant leur service, que ce soit par le biais d'invitations aux rencontres du Comité consultatif sur l'accessibilité universelle ou encore la mise en place d'une procédure de planification tenant compte de l'accessibilité lors de l'élaboration de grands projets d'aménagement, de construction ou de rénovation.

## **Coordonnées pour joindre un représentant de l'organisation**

Paul-Antoine Martel  
Coordonnateur de services aux personnes handicapées  
855, 2<sup>e</sup> Avenue – CP 400  
Val-d'Or (Québec) J9P 4P4  
819 824-9613, poste 2247  
[paul-antoine.martel@ville.valdor.qc.ca](mailto:paul-antoine.martel@ville.valdor.qc.ca)

## Annexe I



### VILLE DE VAL-D'OR

**EXTRAIT** du procès-verbal de la 388e séance ordinaire du conseil de ville de Val-d'Or, tenue le lundi 4 juin 2018, à 20 h 03, au lieu habituel des délibérations.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : M. le maire Pierre Corbeil ainsi que les conseillers et conseillères, Mme Lorraine Morissette, Mme Karen Busque, Mme Éveline Laverdière, Mme Céline Brindamour, M. Léandre Gervais, Mme Sylvie Hébert, Mme Lisyane Morin et M. Robert Quesnel.

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS** : Me Sophie Gareau, directrice générale, Mme Chantale Gilbert, trésorière et Me Annie Lafond, greffière.

---

#### RÉSOLUTION 2018-240

**Approbation du bilan des réalisations 2016-2017 et du plan d'action 2018 à l'égard des personnes handicapées.**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Éveline Laverdière,

APPUYÉ par la conseillère Sylvie Hébert,

QUE le bilan des réalisations 2016-2017 ainsi que le plan d'action 2018 de la Ville de Val-d'Or à l'égard des personnes handicapées, soient et sont approuvés tels que soumis.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

Certifié vraie copie,  
le 5 juin 2018.

LYNDA BERNIER,  
Greffière adjointe

PIERRE CORBEIL  
Maire

ANNIE LAFOND, notaire  
Greffière



**Val-d'Or**

**Ville de Val-d'Or, 2018**  
**Service des communications –**  
**Animation communautaire**

855, 2<sup>e</sup> Avenue

Val-d'Or (Québec)

J9P 4P4

819 824-9613

[www.ville.valdor.qc.ca](http://www.ville.valdor.qc.ca)